

COMPTE RENDU DE REUNION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

SEANCE ORDINAIRE
du **mercredi 4 mai 2011**
à **20h** Mairie

Présents :

LOYEZ Philippe	HARBONNIER Peggy
CAPIEZ Frédéric	LEGROS Marie Reine
CRETIAZ Laurent	LHEUREUX Valérie
DESOIGNIES Patrick	
LOUIS Bruno	
OUENNOURE Jean Jacques	
PAYEN Jean Louis	
RAGO Jean Luc	

Procurations:

MARGERIN Isabelle donne procuration à Bruno LOUIS
LAUREYNS Nadia donne procuration à Philippe LOYEZ

Absents:

VILLOTEAU Joël	
MARTEEL Philippe	

ORDRE DU JOUR

- **Signature du Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF de Cambrai et la MSA**
- **PACT du Cambrésis (Avenant bail emphytéotique 12 et 14 rue de l'Etang Léon MASSET)**
- **Subvention Salle de Judo**
- **Demande de subvention DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux)**
- **Demande d'accompagnement technique dans le cadre de la mise en œuvre de la trame verte et bleue**
- **Taux Taxe d'habitation – Taxe foncière bâti et non bâti**
- **Choix des noms des lotissements rue de Cantaing et rue de Marcoing**
- **Inauguration Futil « Daniel LECLERCQ »**
- **Prévision inauguration de la Place de l'Eglise**
- **Questions diverses**

Les débats et décisions

- **Approbation du PV de la réunion précédente**
- Lecture faite le Pv du 25 mars 2011 est approuvé à l'unanimité
- **Signature du Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF de Cambrai et la MSA**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il y a lieu de délibérer pour le renouvellement du CEJ 2011 – 2013, à savoir :

1. Le maintien des actions inscrites au premier contrat :
 - Une offre de loisirs en direction des jeunes âgés de 11 à 17 ans révolus qui se traduit par une convention de partenariat avec l'association Animation Jeunesse Rurale, gestionnaire de la structure LALP itinérante.
 - Une offre de loisirs en direction des enfants âgés de 3 à 11 ans qui se traduit par une convention de partenariat avec la commune de Proville, gestionnaire de l'accueil de loisirs pour les périodes Eté et Toussaint.
2. L'intégration d'actions nouvelles :
 - L'extension de l'accueil de loisirs aux périodes de petites vacances scolaires d'hiver et de printemps.
 - La création d'une garderie périscolaire communale.

Le Conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire Philippe LOYEZ,

- A signer le contrat enfance jeunesse avec la Caisse d'allocations familiales et tous les documents s'y rattachant.
- A maintenir les actions déjà intégrées au premier CEJ présentées ci-dessus
- A développer l'accueil de loisirs comme présenté ci-dessus,
- A créer et gérer la garderie périscolaire

➤ **PACT du Cambrésis (Avenant bail emphytéotique (12 et 14 rue de l'Etang Léon MASSET)**

Monsieur le Maire évoque que lors de différentes rencontres avec le PACT du Cambrésis un avenant au bail emphytéotique concernant les 2 maisons situées 12 et 14 rue de l'Etang Léon MASSET à Noyelles-Sur-Escaut est souhaitable pour « réhabiliter » ces logements qui ont beaucoup « souffert » :

Pour cela il convient de

- de prolonger le bail emphytéotique jusqu'au 30/08/2038
- reconduire les conditions du bail emphytéotique signé le 30/08/1993
- de ce fait les maisons feront l'objet d'une réhabilitation conformément aux devis que le PACT du Cambrésis nous a remis le 18 avril 2011.
A noter que les travaux de papiers peints et peintures seront à la charge des locataires
- Les loyers ne seront pas augmentés à la réalisation des travaux mais feront l'objet d'une augmentation du 1^{er} juillet 2014 selon la réglementation en vigueur à cette date.

A noter que les « réparations_travaux » se montent à 74 000 € (et donc à la charge du PACT)

Après vote, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'établir un avenant au bail emphytéotique concernant les 2 maisons situées 12 et 14 rue de l'Etang Léon MASSET à Noyelles-Sur-Escaut et accepte les conditions ci-dessus énumérées.

➤ **Subvention Salle de Judo**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la salle de sport de Noyelles-Sur-Escaut qui est utilisée tant par les écoles que par les clubs de Judo, de Kung fu, de gym pour les anciens et de Gym Détente ... nécessite des gros travaux afin de la mettre en conformité avec les normes de sécurité actuelle (accueil du public, sortie d'urgence, isolation, chauffage...).

Il insiste sur le fait que cette salle anciennement la mairie, a été bâtie il y a vraisemblablement plus de 50 ans et n'a jamais subi de rénovation profonde.

De même il est devenu urgent de procéder, pour des raisons de salubrité et d'hygiène au remplacement de l'ensemble des tapis (tatami) ces tapis en tissu datant de plus de 20 ans et ne pouvant plus être entretenus.

Les travaux de mise en sécurité (sorties de secours) et changement des fenêtres par l'entreprise DM'RENOV de Marcoing s'élèvent à 20 000 € Ht soit 23 920 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir voté :

- Décide à l'unanimité la réalisation des travaux ci-dessus cités ;
- Accepte le devis de l'entreprise DM'RENOV pour un montant de 20 000 € Ht soit 23 920 € TTC.
- Accepte le devis de l'entreprise T SPORT de Villeneuve d'Ascq pour 5 986 € TTC
- donne pouvoir au Maire de solliciter une subvention (Mr F X Villain de 5 000 €)

➤ **Demande de subvention DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux)**

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée l'avant-projet des travaux dressé par André Beaucamp, Architecte, des travaux de couverture et de mise en sécurité de l'Eglise de Noyelles-Sur-Escaut, en vue de l'octroi d'une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2011(D.E.T.R) susceptible d'être allouée à la Commune de Noyelles-Sur-Escaut.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- DECIDE à l'unanimité la réalisation des travaux ci-dessus cités ;
- APPROUVE l'avant-projet dressé par André Beaucamp, Architecte, dont le montant s'élève à la somme de TROIS CENT VINGT NEUF MIL SIX CENT QUARANTE DEUX ET QUATRE VINGT CTS (329 642,80 € hors taxes) ;
- SOLLICITE l'attribution d'une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2011.

➤ **Demande d'accompagnement technique dans le cadre de la mise en œuvre de la trame verte et bleue**

Le conseil municipal a été informé des possibilités d'assistance technique d'Espaces Naturels Régionaux – Pays du Cambrésis pour la mise en œuvre de la trame verte et bleue et décide de le solliciter sur les missions suivantes :

- Etablir un rapport d'orientations afin de préciser la nature du projet,
- La réalisation d'un pré-diagnostic écologique du site-projet,
- La consultation des partenaires locaux, techniques, financiers et des services de l'Etat, sur les conditions de mise en œuvre et d'éligibilité du projet,
- L'aide à la constitution et au montage d'un dossier technique en vue d'une demande de subvention,
- La rédaction d'un cahier des charges technique de caractérisation de travaux ou d'étude de génie écologique sur le site-projet.

Il est entendu que cette mission s'exerce pour la durée de mise en œuvre du projet et peut faire l'objet d'une convention établie entre la collectivité et le Syndicat Mixte du Pays du Cambrésis.

A l'unanimité le Conseil Municipal décide de solliciter l'assistance technique d'Espaces Naturels Régionaux – Pays du Cambrésis pour le projet ci-dessus exposé.

➤ **Taux Taxe d'habitation – Taxe foncière bâti et non bâti**

Modification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2011

Annule et remplace

Monsieur le maire fait part au Conseil Municipal que lors de la réunion de Conseil du 25 mars 2011, l'assemblée délibérante avait souhaité diminuer la taxe d'habitation (TH) et maintenir les deux autres taux au même niveau qu'en 2010.

Suite à cette délibération Mr le Sous-préfet nous a adressé un courrier qui nous explique qu'au regard des textes, la diminution ou l'augmentation du taux de la TH entraîne obligatoirement une règle de lien entre celle-ci et la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB).

En effet, au cas présent, le taux de TFPNB doit être diminué dans une proportion au moins égale à la diminution du taux de TH.

Dés lors, deux simulations légales sont proposées par les services de la fiscalité directe locale.

- 1. conserver le taux de TH adopté cette année soit 12.46, ce qui porte le taux de TFB à 15.81 et celui de la TFPNB à 27.50.
- 2. D'adopter des taux identiques au taux de référence.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de conserver le taux de la TH adopté cette année soit 12.46 et propose donc les taux suivants :

- Taxe foncière (non bâti) : 27.50
- Taxe foncière (bâti) : 15.81
- Taxe d'habitation : 12.46

➤ **Choix des noms des lotissements rue de Cantaing et rue de Marcoing**

Un échange s'instaure entre les membres. Sont proposés :

Les Terrasses de Noyelles
Les Jardins de l'Escaut
L'Escauette
Les Terrasses de Noyelles
Résidence Escautine
La Salette

Le choix se porte sur le nom : Les Jardins de l'Escaut

Pour le lotissement rue de Marcoing une idée est proposée par M L Cretteaz : Résidence du Bois

Ce nom est adopté à l'unanimité

➤ **Inauguration Futil « Daniel LECLERCQ »**

L'inauguration de l'espace jeux et futsal se déroulera le samedi 14 mai à 11H
Un point est fait sur le déroulé de la cérémonie et les difficultés d'organisation

- Reçu les 500 invitations 30 à Daniel LECLERCQ
- Panneaux reçus et le reste à venir rapidement JJ Ouennoure les posera
- ID pour les panneaux du Conseil général
- Mettre un panneau du conseil général sur la place
- Les poussins à 10h 30 (JJ Ouennoure et Bruno Louis s'en occuperont)
- Chapiteau : installation à 8 h
- Environ +500 à 600 personnes attendues
- Problème de frigo Demander une chambre froide
- La bière sera offerte par le lycée Ste Croix
- Les petits fours seront fournis par Louison (,) Deux factures devront être établies, l'une de 300€ HT pour la Camif, l'autre pour la mairie
- La gendarmerie barrera la route entre le café et le cimetière
- F Capiez ira chercher Michel BERNARD avec Jean Mafille
- Serviront Bernadette, Mme Doquin, Beatrice, Marie pierre Didier pascal.....les 10 du conseil claudie sophie.....et toutes bonnes volontés
- Ordre des Discours ? ou mettre D Leclercq ? en deux derrière Philippe puis Kanner....puis remise de la médaille de la jeunesse et des sports Retracer la carrière de J Mafille

➤ **Prévision inauguration de la Place de l'Eglise**

L'inauguration de la Place se déroulera le samedi 15 octobre à 11 h.

A l'instar de la cérémonie pour l'espace D Leclercq, des invitations seront faites, la salle des fêtes sera réservée à cet effet,

➤ **Questions diverses**

--Chemin de L'Escaut

Achat de terrains

Le Conseil Municipal lors de sa séance du 3 septembre 2010 avait accepté le principe du rachat d'une partie des parcelles situées en bord de l'Escaut (en prolongement de la rue du 8 mai) afin d'en faire un sentier de randonnée à savoir un passage le long des parcelles B 290 – B 618 – B 619 – B 620 – B 621 – B 622 – B 627.

Pour ce faire des courriers ont été envoyés aux propriétaires concernés courant octobre 2011 ; Monsieur le Maire propose de confier à Maître MENNECIER Notaire à Gouzeaucourt,

- Le projet de rachat d'une partie de ces parcelles
- D'établir les actes de ventes

Je vous propose de :

- Donner votre accord à cet achat
- Désigner Maître MENNECIER, Notaire à Gouzeaucourt pour effectuer la transaction
- Donner toute délégation utile à Monsieur le Maire pour signer tous les documents utiles et prendre les décisions nécessaires.

Adopté à l'unanimité.

--PLU : Refonte

Des erreurs et imprécisions ont été commises dans la dernière mouture : absence de certains terrains en classement « à bâtir »...allée des marronniers n'appartenant pas à la commune....racheter la rive droite de l'Escaut

De ce fait Philippe LOYEZ propose de faire un nouveau PLU, le montant de l'étude s'élevant à 20 000 €.

Une consultation du bureau d'étude sera donc à faire, après consultation de la DDTM (ex DDE)

Demande de subvention à faire.

Le Conseil Municipal accepte de réviser le PLU

--Indemnités classes verte

Le Conseil Municipal, décide d'accorder à Mlle MAZEREEUW Noémie, institutrice, accompagnant les enfants à l'occasion des classes verte de NOYELLES SUR ESCAUT qui ce sont déroulées du 28 mars au 2 avril 2011, une indemnité de 350 euros dite de responsabilité et de surveillance.

--Stage BAFA

Début 2011, le conseil avait accepté de régler le BAFA de Cecile DELEAU 350 € en externe à Caudry

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Mlle CAILLIEZ Cathy résidant 64 résidence Quartier du Roi à Noyelles-Sur-Escout (59159) sollicite la prise en charge du stage de formation Générale BAFA organisé par l'IFAC (Institut de formation d'animateurs de collectivités), du 24 juin 2011 au 1^{er} juillet 2011 dont les frais s'élèvent à la somme de 525 € car fait en résidentiel à Cambrai.

Le conseil municipal donne son accord pour la prise en charge du BAFA de Mlle CAILLIEZ.

- Chiffres du Budget

Sur 500 000 € de dépenses mais avec 300 000 € de subvention et les rentrées de TVA et résultat excédentaire de 2011 de l'ordre de 100 000 €

Le dernier emprunt arrivera à l'échéance en 2016.

Malgré cela, la sous préfecture « souhaite » que la commune inclut un emprunt dans son budget avec des changements de rubrique.

- Centre aéré des grandes vacances

Après le succès du centre d'avril 2011 (18 enfants) et celui du premier essai avec Proville en 2010, il est décidé de reconduire cette expérience pour l'été 2011 soit du 4 juillet au août, et ce dans les mêmes conditions

- Point financier pour l'école

Des malversations ont été décelées dans les comptes de l'école, sous la responsabilité de la directrice. Une plainte a été déposée au Procureur afin d'aboutir, in fine, à la récupération des sommes manquantes.

L'OCCE qui gère (et donc assure) en contrôle les comptes des écoles a également été avertie

La mairie s'évertuera de trouver des financements transitoires afin que les enfants ne pâtissent pas de cette « indéclicatesse ».

Une sortie début juin est d'ailleurs programmée et des activités diverses durant ce mois (fête de fin d'année scolaire)

- Point sur le ramassage des ordures ménagères

Le constat fait en communauté d'agglomération par la Sté de service est, pour Noyelles,

-- trop de poubelle par rapport aux nombre actuels d'habitants

-- présence en très grande quantité de déchet vert alors que décharge et benne

Des actions seront menées par SITA afin de régulariser, cas par cas, ces problèmes.

- **Point les inondations**

Les pluies diluviennes de samedi dernier ont entraînés une dizaine d'inondations (cave ou maison) entraînant par ailleurs l'intervention des pompiers de Marcoing.

Afin de faciliter l'évacuation des eaux, il est programmé le nettoyage des puisards et du système d'égout.

Par ailleurs il est demandé aux inondés de faire un point avec leur assurance et d'essayer d'analyser avec eux les causes et remèdes

L'ordre du jour étant épuisé, plus de question n'étant soulevé la séance est levée à 21 h 25